

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 4 (1977)
Heft: 2

Anhang: Nouvelles locales = Lokalnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activités de l'Union Suisse

Après un mois de janvier plutôt calme, le temps de se mettre dans la peau de 1977, l'Union Suisse a repris ses activités. L'Assemblée générale annuelle eut lieu, selon le programme habituel, le 17 février dernier. Monsieur l'Ambassadeur Hurni a bien voulu l'honorer de sa présence, de même que le nouveau Conseiller d'Ambassade, M. André Coigny et sa charmante épouse, sans oublier M. le Consul et Madame Bringolf, tous deux si sympathiquement fidèles à nos manifestations.

Plus de 70 de nos membres ont pris part à cette soirée. Après les rapports traditionnels, les comptes, dûment vérifiés, ont été acceptés avec de vives félicitations au Trésorier et le Comité reconduit pour un nouvel exercice. Monsieur l'Ambassadeur eut la gentillesse d'exprimer la satisfaction que lui procurait les activités du Comité, auquel il a bien voulu adresser ses félicitations. Puis ce fut l'agréable dégustation des excellents zakouskis et, notamment, d'irrésistibles tartes aux pommes, préparées par les épouses des membres et les dames du Comité. Toute notre reconnaissance leur est acquise. La soirée s'est très agréablement terminée par la projection de deux films, prêtés par l'Office National Suisse du Tourisme, soit «Glissando», film consacré au ski de fond et «Excursion sur le glacier de Morteratsch», remarquablement animé par une petite troupe d'enfants et un guide du pays.

Le dimanche 20 février, en matinée, et le vendredi 25, en soirée, 70 de nos membres, au total, assistèrent, au Théâtre National, à la pièce de l'auteur tchèque, signataire du manifeste de 77, Pavel Kohout,

«Pauvre assassin». Pièce intéressante, fort bien interprétée, mais peut-être un peu confuse pour un public peu entraîné aux complications psychologiques. C'est dire qu'elle fut diversement appréciée. Le vendredi 25 mars, 80 personnes, dont M. le Conseiller et Madame Coigny, de même que M. le Consul et Madame Bringolf, partagèrent, dans la grande salle de la Maison Suisse, un choix de 2 menus: la choucroute du Chef ou le schüblig de St-Gall, avec rösti. Tous deux excellents. Le repas fut suivi de la projection de 3 films. L'Office National Suisse du Tourisme a bien voulu nous procurer les deux premiers: 1. «Sur la haute route de l'aventure», très beau film de ski en haute altitude, entre Chamonix et Zermatt, qui permit d'admirer plusieurs de nos plus beaux sommets, dans leurs décors d'une immaculée

séduction. 2. «Schweizer Pastorale», tourné du haut d'un hélicoptère, met en valeur quelques-uns des plus pittoresques paysages helvétiques, du Jura au Tessin. Film remarquablement sonorisé avec divers extraits de la 6^e symphonie de Beethoven. Enfin 3. «Jeux du cirque», excellent film, tourné dans le cirque de Jean Richard, qui fit partager aux spectateurs les émotions d'un dompteur de lions, celles d'inimitables acrobates et danseurs, comme les drôleries de clowns chevronnés. Ce dernier film avait été mis gracieusement à notre disposition par la famille Hellesti, à laquelle nous adressons nos sincères remerciements. Nous avons constaté, avec grand plaisir, la présence à cette soirée de nombreux jeunes et souhaitons les revoir souvent à nos manifestations.

Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg

C'est le mercredi 23 mars dernier, que la Chambre de Commerce Suisse a tenu son assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Arthur Ziegler. La partie administrative, au cours de laquelle M. A. Ziegler a bien voulu accepter la prolongation de son mandat de Président, fut suivie d'un sympathique dîner. De nombreuses personnalités y prirent part, notamment Monsieur Auguste Hurni, Ambassadeur de Suisse et M. André Coigny, Conseiller d'Ambassade. Y était également invitée,

M^eAnne-Marie Storrer, avocat à la Cour, Présidente de l'association des femmes juristes belges.

Le repas terminé, Maître Storrer a commenté, de façon détaillée et vivante, le nouveau code belge du mariage, voté par les Chambres le 14 juillet 1976. Il a concrétisé une déclaration de principe, approuvée en 1958. Les dispositions de ce nouveau code bouleversent complètement celles du code Napoléon, imposé en 1804, par l'empereur, souffrant d'une misogynie chronique.

Le nouveau code prévoit une égalité absolue entre les époux. Toute décision concernant la vie familiale doit être prise d'un commun accord. Les charges du mariage sont couvertes de part et d'autre. La notion de chef de famille, souvent plus illusoire que réelle, est supprimée. Le choix d'un domicile conjugal doit répondre à l'accord des deux époux. L'épouse garde officiellement son nom de jeune fille. Bien d'autres mesures sont prises pour assurer l'égalité absolue, notamment dans le domaine financier, des droits et des devoirs des époux.

Maître Storrer compare, ensuite, très rapidement, le droit suisse, dans ce domaine. Le code helvé-

tique fut le premier qui, en 1907 déjà, se dégage sur beaucoup de points des contraintes napoléoniennes, sans pour cela aller aussi loin dans la mise en liberté, si l'on peut dire, de l'épouse. Le chef de famille le reste et la femme est le chef du ménage. Sur bien des points, le code suisse, aux yeux de Maître Storrer retarde par rapport aux dispositions prévues dans la dernière mouture du code belge. On ne peut qu'approuver tous les articles qui, dans ce dernier, mettent les épouses sur un pied de complète égalité de leur conjoint. Toutefois, certains auditeurs ont signalé, au cours d'une brève discussion, diverses injustices dont l'homme reste la victime (service militaire,

âge et application de la retraite, par exemple). D'autres ont regretté la suppression du rôle de Chef de famille, de même que le droit, pour ne pas dire l'obligation, pour l'épouse de ne porter que son nom de jeune fille.

Au cours des siècles bien des familles ont acquis un nom et les femmes ont souvent contribué à son renom. En sera-t-il encore de même? L'avenir dira si cette nouvelle loi facilitera une vie conjugale plus harmonieuse. Comme l'a si bien dit une des auditrices: un couple heureux n'a pas besoin de ce genre de réglementation pour atteindre son plein épanouissement. brg.

Willy Veuve

C'est avec tristesse que tous ceux qui l'ont connu ont appris le décès, le 28 février dernier, de notre compatriote, M. Willy Veuve.

Il s'est établi à Bruxelles, en 1932, venant de Paris, pour reprendre la direction de la société «Comptabilité Simplifiée Moderne». Rapidement, il s'intéressa aux activités des différentes sociétés de la «Colonie suisse», de cette époque. Peu avant la guerre, il fonda, avec le Dr. Ed. Michel, l'Association Dufour, qui groupait, au début de 1938, sauf erreur, une soixantaine d'officiers suisses, domiciliés en Belgique. Grâce à cette association, ces officiers furent tenus au courant des modifications des structures de l'armée suisse, lors des années précédant les hostilités et purent ainsi réintégrer leur corps, sans trop de difficultés. Après la guerre, Willy Veuve continua à s'intéresser aux activités de «la Dufour». Il en fut officiellement le président, à deux reprises, mais officieusement ne cessa d'y collaborer de très près. Avant la guerre, également, il fut l'un des promoteurs de la «Reuss», autre société suisse, réservée aux

universitaires, dont le premier président fut le professeur Auguste Piccard, explorateur de la stratosphère, avec son assistant Paul Kipfer. Pendant plusieurs années, Willy Veuve fut l'un des piliers de la Reuss. Après les hostilités, il apporta une active collaboration à la Chambre de Commerce, dont il fut vice-président.

L'une de ses réalisations les plus appréciées, par l'ensemble de la Communauté suisse de Belgique, fut, sans aucun doute, la création du «Bulletin suisse», qu'il édita seul, pendant plusieurs années, jusqu'au moment où lui succéda le «Courrier suisse».

Très attaché à son pays, comme à son canton, Neuchâtel, il fut, sans aucun doute, l'un de ceux qui parvinrent à susciter un intérêt auprès des autorités helvétiques, comme dans l'opinion publique suisse, aux problèmes, tant généraux que particuliers, tant matériels que moraux, des Suisses de l'étranger. Il a contribué à la reconnaissance de leurs droits civiques et à la création du Fonds de solidarité.

Willy Veuve, à l'esprit alerte, aux

réparties très vives, sut défendre, avec une remarquable conviction, les idées qui lui étaient chères. Tous ceux qui ont eu le plaisir de collaborer avec lui ou de l'apprécier dans ses différentes activités, lui garderont un souvenir amical et reconnaissant. En leur nom, nous présentons à sa famille leurs sentiments de sincère sympathie. brg.

Société suisse de Verviers et environs

Une soirée fondue

Le 29.1.77, quelque soixante ressortissants suisses et amis de la Suisse, répondant à l'invitation du Comité, se retrouvent pour une soirée fondue. Le cadre rustique du Restaurant «La Grange» à Spa-Balmoral, décoré pour la circonstance de drapeaux des cantons suisses, convient à merveille à ces agapes.

Avant le repas, M. Robert Meng, Président de la Société, souhaite bienvenue et bon appétit à tous les participants, en rappelant d'une façon humoristique les innombrables bonnes raisons pour se retrou-

ver autour d'une fondue ... Une musique du terroir et le Fendant ont déjà créé l'ambiance, mais l'apparition des premiers caquelons porte l'enthousiasme au zénith ... et de table en table, la gaieté s'installe;

des rires fusent, des liens d'amitié se tissent ...

Une sauterie intime termine la soirée et l'on se quitte avec, au fond du cœur, le souhait de recommencer l'année prochaine. J. Tasquin

Fête nationale suisse à Bruxelles

La manifestation organisée par l'Union Suisse à l'occasion de la fête nationale, aura lieu le samedi 30 juillet 1977 dès 18 heures 30. Elle se déroulera dans les locaux du Restaurant de la Faculté française de médecine de l'Université de Louvain à Woluwé-Saint-Lambert.

Moyens d'accès: métro jusqu'à Tomberg, puis bus 27 ou 80; arrêt avenue du Bois Jean. En voiture: avenue Emile Vandervelde puis à gauche Avenue du Bois Jean ou avenue de l'Idéal.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès des membres du Comité.

L'Emigration suisse au Brésil et les débuts de Nova Friburgo (1817-1826)

Notes brèves de recherches et de méthodes

Martin Nicoulin, Fribourg

Pourquoi avoir jeté son dévolu sur un tel sujet? Il est difficile d'en déceler les motifs. Est-ce peut-être un faible pour les Tropiques ou plus encore le goût du monde ibéro-américain? Mais trêve de motivations... En 1966, le professeur R. Ruffieux approuvait le projet de diriger une thèse de doctorat sur *L'Emigration suisse au Brésil et les débuts de Nova Friburgo*. L'originalité de ce choix apparut rapidement. Courtes séances de bibliothèque, car peu nombreux sont les auteurs à avoir parlé de cet événement. On remarquait entre autres quelques articles publiés dans la collection des «Nouvelles Etrennes Fribourgeoises» au cours du XIX^e siècle et en 1939 un livre intitulé *Terre! Terre! ou Récit de l'émigration fribourgeoise au Brésil*, dans lequel l'affabulation jouait le rôle principal. Il ne s'agissait pas d'un ouvrage scientifique, mais bien du roman exotique des Lettres fribourgeoises, pour reprendre l'expression d'un critique français. Ce maigre bilan bibliographique amenait donc cette constatation facile et prétentieuse: Nova Friburgo attendait son historien.

Et puisque c'est en 1820 que la Nova Friburgo du Brésil a reçu son nom du Fribourg helvétique, c'est aux Archives d'Etat de cette dernière ville que la rencontre avec les documents eut lieu. Quatre gros cartons

y témoignaient encore de l'émigration des Fribourgeois au Brésil. Leur contenu allait-il permettre la réalisation d'un des objectifs principaux de la recherche, à savoir l'étude des émigrants eux-mêmes? Une liste imprimée, et datée du 20 juin 1819, se détachait de toute cette documentation. Publiée aux frais de l'Etat et signée par le directeur de la Police centrale, elle possédait non seulement les garanties de l'authenticité mais encore elle était définitive puisque le départ des Fribourgeois pour le Nouveau-Monde se fit le dimanche 4 juillet 1819. Grâce à cette pièce, le nombre des partants se calcula avec une suffisante exactitude. En outre, cette nomenclature rendait possible une première approche des émigrés. En effet, le nom et le prénom du père de famille y étaient inscrits ainsi que sa profession et son village d'origine. Mais comment saisir non pas la structure familiale mais individuelle de cette émigration? Autrement dit comment établir l'identité de chaque émigrant? Par bonheur, les registres des premières inscriptions étaient conservés et donnèrent la solution à ce problème. De plus, le recours aux recensements fribourgeois de 1811 et 1818 clarifia les imprécisions, estompa les doutes et combla les lacunes. Ainsi, 870 personnes furent repérées et identifiées. Chaque émigrant avait sa fiche sur laquelle figuraient les indications suivantes: nom, prénom, âge, état civil, profession, lieux de domicile et

d'origine. En utilisant ces rubriques, diverses méthodes analysaient cette société d'émigrants. La géographie dégageait les régions migratoires. Des statistiques et des graphiques établissaient et illustraient les caractères démographiques de cette population, tandis que le dénombrement des professions montrait les milieux sociaux. Mais ces démarches méthodologiques ne permettaient qu'une analyse globale du phénomène. Pour mieux le comprendre et surtout afin de discerner les causes de départ, il fallait descendre à un niveau moins général, atteindre des situations particulières et typiques. Souvent, le préfet avait annoté de sa main la condition du futur Brésilien, mais ces indications étaient insuffisantes. C'est alors que le dépouillement des actes notariés se révéla passionnant. Des cas apparaissaient. On y voyait le fermier en retard dans l'acquittement de ses baux, le petit paysan endetté procéder à la liquidation générale de ses biens, l'artisan vendre sa maison afin de pouvoir payer les frais du voyage, le commerçant en faillite, etc. Ceux-ci s'en allaient donc au Brésil chercher remède à des difficultés financières. Parfois, la terre de Cabral attirait le vrai pionnier, tels ces agriculteurs confiant la gérance de leur exploitation à un administrateur. Cependant les registres de notaires ne contenaient que les impératifs économiques de cette émigration. Et pourtant, dans ce départ pour le Nouveau-Monde, l'économie n'expliquait pas tout: les motivations sociales avaient aussi leur importance. Il fallait bien dépister les hommes et les femmes qui quittaient la société dans laquelle ils se sentaient mal à l'aise, voire le régime politique auquel ils s'adaptaient difficilement. C'est la lecture des procès et la consultation de documents politiques qui décelaient leur nom. Parmi ceux-ci, on rencontrait les individus qui avaient pour seul défaut celui d'être apatride.

Les Archives de l'Etat de Fribourg furent mises encore à profit pour étudier les autres aspects de cette émigration, notamment la politique suivie par le gouvernement. Néanmoins, il apparut assez vite que Fribourg ne serait que la première étape de la recherche. En effet, la création de Nova Friburgo ne fut pas qu'une œuvre fribourgeoise; d'autres cantons avaient fourni des émigrants. Il fallait les retrouver. Une visite de plusieurs archives cantonales s'imposa: pour la Romandie, à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion; pour la Suisse alémanique, à Aarau, Berne, Lucerne, Schwyz et Soleure. Le résultat de cette tournée helvétique fut généralement positif, quoiqu'il y eût bien des obstacles à surmonter. D'abord la lecture des manuscrits en langue allemande posait un problème: s'initier à l'écriture gothique devenait nécessaire. Ensuite, il n'existait pas de fonds spécifique sur la question, de sorte que bien des heures s'écoulèrent à reconstituer les pièces du dossier. Finalement, un

fichier de 2011 émigrants était établi selon le modèle adopté pour les Fribourgeois. Seuls les Vaudois manquaient à l'appel, car les Archives cantonales vaudoises n'ont conservé ni liste de départ ni registres de passeports.

Comment retrouver la participation vaudoise? Comment être sûr que les 2011 personnes identifiées aient toutes pris le bateau? Comment compter les défections? L'idée germa d'aller consulter des listes d'embarquement ou d'arrivée. Entre la question et la réponse, il y avait l'océan Atlantique. De plus, la documentation rassemblée en Suisse soulignait le rôle d'un personnage. On soupçonnait que Sébastien-Nicolas Gachet était entré en pourparlers avec la cour de Rio de Janeiro. On savait qu'il y avait signé un traité de colonisation que l'on pouvait juger comme la charte de naissance de La Nouvelle-Fribourg. Pour retrouver les faits de cette négociation, l'idée d'aller au Brésil devenait tentation. Et surtout, comment répondre à cette simple interrogation: que firent les Suisses à Nova Friburgo? Quelle était la vitalité de leur colonie? Certes, les Archives fédérales parlaient de débuts difficiles voire tragiques. Mais s'il y eut crise, quelles en

furent les causes et les solutions? C'est alors qu'aller au Brésil devint nécessité. La préparation du voyage commença par l'envoi d'une lettre à Rio de Janeiro afin d'éviter les risques d'un déplacement inutile. Puis étude de la langue et de la paléographie portugaises, enfin, envol vers la capitale brésilienne avec, comme bagage principal, un appareil à microfilmer.

Une aventure, qui dura cinq mois, commençait. Il convient de dire d'ores et déjà qu'elle se termina avec environ 6000 pages de documents microfilmés. Voici les principales étapes de cette moisson archivistique. Elle débuta aux Archives nationales par la consultation du fonds annoncé en Suisse. Ce dernier avait pour cote «caixa 991»; en fait, il s'agissait d'une grande caisse métallique, de couleur verte. Si son contenu n'avait jamais été lu par l'historien, l'humidité tropicale l'avait déjà bien corrompu. Cependant cette documentation reflétait la position critique de la colonie suisse. Par exemple, des séries de pièces évoquaient le marasme économique, la difficile coexistence entre catholiques et protestants. Des liasses de papier parlaient des problèmes agraires et surtout de l'abandon des terres coloniales par les Suisses. Ainsi, une nou-

velle émigration résolvait la crise. Mais si les colons helvétiques avaient refusé de vivre à La Nouvelle-Fribourg, dans quelles régions s'étaient-ils installés? En 1824, l'administration militaire avait établi la liste des immigrants suisses âgés de 18 à 40 ans. A côté du nom de l'individu, cette nomenclature avait indiqué son nouvel endroit de résidence. Statistique précieuse pour fixer la localisation des colons éparpillés dans l'Etat de Rio de Janeiro. La «caixa 991» renfermait même le relevé topographique et nominal de l'expansion à l'est. Malgré cela, la caisse ne possédait presque rien sur la vie de la colonie durant la première année. Mais un heureux hasard permit la découverte d'un manuscrit de plus de 400 pages. C'étaient les faits et gestes des dix-huit premiers mois de La Nouvelle-Fribourg, observés et racontés par un colon du canton de Fribourg. Cette chronique devenait ainsi la source irremplaçable pour décrire la première animation de Nova Friburgo. Qu'en était-il de l'enregistrement des colons? Malheureusement, la douane brésilienne n'a pas conservé de traces de leur arrivée. Une liste de distribution des subsides, datée du 1^{er} janvier 1820, rendait possible une confrontation avec le fichier de départ établi en Suisse. D'ailleurs, cet état n'était que nominatif et surtout incomplet, de sorte que le dépistage exact des premiers habitants de Nova Friburgo restait bien problématique. Après les recherches aux Archives nationales, le séjour à Rio de Janeiro se continua à la Section des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Journées de besogne que rythmèrent des découvertes. Que faut-il en dire? Il sied de parler de ce volume de 910 pages intitulé: *Officios, ordens e outros documentos relativos a Colonia Suissa de Nova Friburgo, desde 27 de novembro de 1819 a 31 de dezembro de 1820*. Ce livre renseignait sur les débuts de la colonie. Affaires courantes traitées par l'inspecteur Miranda; cette documentation inédite et officielle venait à point pour contrebalancer les témoignages personnels du journal d'un colon. Puis, après bien des péripéties, le bibliothécaire mit la main sur un manuscrit particulièrement intéressant. Celui-ci contenait le dossier de la négociation de Rio de Janeiro. Enfin des pages pouvaient être écrites sur la genèse de cette émigration et sur les projets du diplomate fribourgeois S.-N. Gachet qui était venu en 1817 à Rio de Janeiro proposer au roi Jean VI de coloniser tout le Brésil méridional par l'établissement de «mille et mille villages helvétiques». Mais avant de quitter l'édifice de l'avenue Rio Branco, il y eut une trouvaille mineure et pourtant réjouissante. Le Brésil n'avait conservé qu'une seule liste d'embarquement, celle des passagers du navire *L'Elisabeth-Marie*. Pour en apprécier la valeur, il suffit de préciser que c'est sur ce voilier que les Vaudois ont navigué vers le Nouveau-Monde.

Société Suisse de Liège Invitation

à l'Assemblée générale et à la célébration de notre Fête nationale

le samedi 30 juillet 1977 à 20 heures

à l'Hôtel Post House
Les Hauts-Sarts, Herstal

Tous les compatriotes habitant Liège et la province sont cordialement invités à cette importante réunion.

Nous comptons sur la présence de chacun.

Ce communiqué tient lieu de convocation; il ne sera pas envoyé d'invitations individuelles.

Le Président:
Georges Jeanneret
Quai de Longdoz 45/072
4020 Liège
Tél.: 041 / 42 24 94

Une autre ville succéda à Rio de Janeiro: Nova Friburgo. Trois endroits y furent consultés: la Bibliothèque municipale, les Archives de la municipalité et celles de la paroisse. Le premier dépôt gardait un souvenir précis des fondateurs de la cité. Leurs noms figuraient dans un livre de 1820. Ils étaient 1682 et au départ de Suisse plus de 2000. Une banale opération arithmétique saisissait le personnage principal du voyage des émigrants: la mort. De plus, ce premier recensement de Nova Friburgo vérifiait celui élaboré en Suisse. Ensuite, la copie des livres de décès, de naissances et de mariages, aux Archives de la paroisse, précisait

encore les données de cette population venue des quatre coins de l'Helvétie. Finalement, les premiers habitants de Nova Friburgo étaient tous retrouvés. Le microfilmage des procès-verbaux du Conseil municipal de 1820 à 1830 mettait un terme à cette visite d'archives brésiliennes, sans pour autant signifier la fin de cette recherche du passé. Des voyages furent entrepris dans l'axe Nova Friburgo-Campos où la toponymie résonnait de syllabes helvétiques. Le hameau dénommé Cardineaux et le village appelé Monnerat ne sont que deux exemples pour montrer les endroits choisis par les colons suisses après l'échec de leur

expérience à La Nouvelle-Fribourg. Les descendants avaient beau raconter les causes de l'installation de leurs pères en ces lieux, la lecture des paysages en expliquait davantage. Ces derniers devenaient documents historiques. Moins élevées et plus chaudes que celles de La Nouvelle-Fribourg, les terres de Monnerat avaient donné aux colons la possibilité de cultiver du café. Au lieu de végéter dans une agriculture élémentaire, les Suisses avaient préféré le capital et la civilisation que leur procurait le troisième cycle de l'économie brésilienne.

Der letzte Schindelmacher

Nicht nur für die Bauern ist der Juni ein wichtiger Monat; unter den Berufen, die sehnsüchtig auf diesen Sommermonat warten, ist auch der Schindelmacher. Den folgenden Artikel entdeckte ich vor einiger Zeit in der «Schweizer Familie», und mit Erlaubnis des Autors, Ruedi Weiss der Comet-Foto, darf ich ihn wiedergeben. Aus Platzgründen muss ich leider einige Kürzungen vornehmen.

Lange Zeit in Vergessenheit geratene Berufe wie Töpfer, Korb- oder Schindelmacher erleben in jüngster Zeit eine ungeahnte Aufwertung. Das Schindelmachen, ein altes Schweizer Handwerk, wird heute von Bauern aus Graubünden und der Ostschweiz nur noch als Nebenbeschäftigung betrieben: Hauptberuflich ist hier einzig einer



dem alten Handwerk treu geblieben: Lenz Krättli. Schon sein Vater und dessen Onkel haben damit ihren Lebensunterhalt bestritten. Zusammen mit seinem 82jährigen Vater und weiteren gelegentlichen Mitarbeitern unterhält der 56jährige Lenz Krättli einen kleinen Schindelmacherbetrieb in Untervaz im Bündner Rheintal.

Mit dem Förster zusammen wählt er die geeigneten Baumstämme aus. Als bestes Material für Dachschindeln gilt 200 Jahre altes Lärchenholz, während Fichtenholz vorwiegend für Fassaden Verwendung findet. Zusammen mit seinen Mitarbeitern schleppt Lenz Krättli jährlich an die 120 rund 5 m lange Baumstämme mit dem Traktor zu Tal. Während das Fällen der Stämme und das spätere Zusägen in «Rugeli» mit der Motorsäge vorgenommen wird, geschieht die Fertigstellung der Schindeln ausschließlich in Handarbeit. Auf dem Beizblock werden die Holzstücke mit dem Schindelmesser gespalten. Als Hilfsmittel dient ein selber gefertigter Plötscher (Holzhammer). Den 2–3 cm dicken Schin-

deln verleiht Lenz Krättli mit dem Beil den letzten Schliff.

Für den Schindelmacher hat der Monat Juni jedes Jahr eine ganz besondere Bedeutung: Das den Winter über verarbeitete Schindelholz muss auf die Dächer verlegt werden. Doch 10 bis 20 Meter über dem Boden zu arbeiten ist nicht jedermanns Sache. «Wenn ich jeweils im Frühling das erste Mal wieder auf die hohen Dächer steige, überfliegt mich jedesmal ein leichtes Angstgefühl...»

Längst werden Schindeln anderswo maschinell und somit billiger hergestellt, und eine grosse Existenzgefahr entsteht für Lenz Krättli durch die feuerpolizeilichen Vorschriften, die Schindelbedachungen innerhalb geschlossener Ortschaften nicht mehr zulassen. Doch, wie der knorrige Bündner sagt, haben handgemachte Schindeln gewisse Vorteile. Und auf der andern Seite kommen ihm die Richtlinien der Denkmalpflege und die neue Heimatschutzordnung sehr entgegen; denn im Kanton Graubünden stehen noch viele alte Häuser, für deren stilgerechte Renovation einzig Schindeldächer in Frage kommen.

Important:

Prochain délai rédactionnel pour les pages locales du numéro d'octobre 1977: **11 août 1977.**

Wichtig:

Nächster Redaktionsschluss für die Lokalnachrichten der Oktober-Nummer 1977: **11. August 1977.**